ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines

PRÉFET DES YVELINES
Liberté
Égalité
Fraternité

ALLOCATIONS FAMILIALES

Synthèse du projet éducatif territorial Septembre 2022 - Août 2025

Décret n°2013-707 du 2 août 2013 relatif au projet éducatif territorial et portant expérimentation relative à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre

Date de présentation du projet : 8/06/2022

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Mairie de Poigny-la-Forêt

Nom du correspondant PEDT : FANNY BRETIGNY

Fonction : Elue aux affaires scolaires

Adresse : Mairie 1 Place Maurice Huet 78125 Poigny-la-Forêt

Téléphone : 01 34 84 71 20

Adresse électronique : services.scolaires@poigny78.fr

Organisation scolaire

Périmètre et public du PEDT

1. Territoire concerné *(en indiquant le cas échéant le nom des différentes communes participant au projet) :*

Commune de Poigny-la-Forêt

Indiquer si le territoire se situe en zone prioritaire (de quel type) :

/

2. Nombre total d'enfants sur le territoire :

Nombre total d'enfants :

Niveau maternel :

Niveau élémentaire :

Niveau collège/lycée :

pas d'indicateurs à ce jour pour déterminer ces informations

3. Nombre total d'élèves scolarisés sur le territoire : pour 2022-2023

Nombre total d'enfants : 68

Niveau maternel : 26

Niveau élémentaire : 42

Niveau collège/lycée : /

4. Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés (publics et privés sous contrat) :

Etablissements	Publics	Privés sous contrat	Total
Ecoles maternelles Ecoles élémentaires	1		1
Etablissements secondaires			

Liste des établissements scolaires privés hors contrat concernés par le PEDT :

5. Indiquez l'organisation scolaire choisie à la rentrée scolaire 2021 et prévue pour la rentrée scolaire 2022 :

Organisation scolaire 2021-2022 : Semaine des 4 jours

Organisation scolaire 2022-2023 : - Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : école 8h30 12h et 14h - 16h30

Horaires scolaires à la rentrée 2022 :

Horaires du matin : 8h30 - 12h

Horaires de l'après-midi : 14h - 16h30

Souhaitez-vous intégrer le « plan mercredi » à la rentrée 2022 : Non

Indiquez la date à laquelle l'(les) éventuelle(s) dérogation(s) à l'organisation scolaire a(ont) été accordée(s) :

/

Date d'expiration du précédent PEDT : Août 2022

Votre PEDT

1. Objectifs éducatifs du PEDT :

- Favoriser l'épanouissement des enfants du territoire afin de contribuer à leur réussite éducative en leur proposant des activités dans différents domaines.
- Permettre aux enfants de découvrir la vie en collectivité afin d'acquérir des valeurs de citoyenneté.
- Mettre en place une cohérence éducative avec l'ensemble des adultes encadrants.
- Développement durable (objectif projet d'école).

2. Quelle est l'instance de pilotage du PEDT ?

- le maire
- les élus scolaires
- le responsable de l'accueil de loisirs
- l'équipe enseignante
- les délégués des parents d'élèves

3. Modalités de pilotage :

- Dans le cadre des réunions du conseil d'école ou bien en parallèle.

4. Partenaires du projet :

- Partenaires institutionnels : DSDEN, SDJES, CAF, Conseil Départemental des Yvelines
- Autres partenaires : Associations, bénévoles, Maison de retraite Orpea de Poigny-la-Forêt

5. Modalités d'information aux familles :

- site Internet de la mairie

6. Modalités d'évaluation du projet :

- Bilans lors des conseils d'école

Comment s'articule-t-il avec d'autres dispositifs existants ?

Contrat de ville :
Nombre d'établissement en quartier prioritaire de la ville :
Contrat dans le domaine culturel (contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture « (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés) : CLEA : ☐ PTEA : ☐ CTL : ☐ Classes à horaires aménagés : ☐
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) :
Contrat enfance jeunesse (CEJ) :
Vos structures d'accueil 11-17 ans sont-elles labellisées ONZ-17 ? Non Si non, souhaitez-vous adhérer à la Charte ONZ17 ?

Offre d'accueil dans le cadre du PEDT à la rentrée 2022

Précisez la nature des structures (garderie, ACM, autres…), le type d'accueil (animation, activités sportives, BIJ, ateliers au sein d'un centre social, stages à la semaine ?)

1. Offre périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis : N° organisateur : 078 org 0237

PUBLIC	NATURE DE L'OFFRE					
	MUNICIPALE			~~ASSOCIATIVE~~		
	Matin	Pause méridienne	Après la classe	Matin	Pause méridienne	Après la classe
3-6 ans	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur : Non déclaré en ACM	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :
6-11 ans	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur : Non déclaré en ACM	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	Garderie Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :
~~12-15 ans~~	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :
~~15-17 ans~~	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :	ACM Pour les ACM, veuillez indiquer le n° d'organisateur :

Même structure

2. Offre les mercredis :

PUBLIC	NATURE DE L'OFFRE			
	MUNICIPALE		ASSOCIATIVE	
	Restauration scolaire	Nature des structures et type d'accueil	Restauration scolaire	Nature des structures et type d'accueil
3-6 ans	oui	Garderie : ☐ ACM : ☒ Activités culturelles ou sportives non déclarées en ACM : ☐ Autres :		Garderie : ☐ ACM : ☐ Activités culturelles ou sportives non déclarées en ACM : ☐ Autres :
6-11 ans	oui	Garderie : ☐ ACM : ☒ Activités culturelles ou sportives non déclarées en ACM : ☐ Autres :		Garderie : ☐ ACM : ☐ Activités culturelles ou sportives non déclarées en ACM : ☐ Autres :
12-15 ans		Garderie : ☐ ACM : ☐ BIJ : ☐ Activités culturelles ou sportives non déclarées en ACM : ☐ Autres :		Garderie : ☐ ACM : ☐ BIJ : ☐ Activités culturelles ou sportives non déclarées en ACM : ☐ Autres :
15-17 ans		Garderie : ☐ ACM : ☐ BIJ : ☐ Activités culturelles ou sportives non déclarées en ACM : ☐ Autres :		Garderie : ☐ ACM : ☐ BIJ : ☐ Activités culturelles ou sportives non déclarées en ACM : ☐ Autres :

même structure

3. Offre les samedis :

PUBLIC	NATURE DE L'OFFRE	
	MUNICIPALE	ASSOCIATIVE
	Nature des structures et type d'accueil	Nature des structures et type d'accueil
3-6 ans		
6-11 ans		
12-15 ans		
15-17 ans		

4. Offre extrascolaire pendant les vacances :

PUBLIC	NATURE DE L'OFFRE			
	MUNICIPALE		ASSOCIATIVE	
	Avec/sans restauration	Activités	Avec/sans restauration	Activités
3-6 ans	~~Sans~~ Avec	Garderie	Sans	Garderie
6-11 ans	~~Sans~~ Avec	Garderie	Sans	Garderie
12-15 ans	Sans	BIJ	Sans	BIJ
15-17 ans	Sans	BIJ	Sans	BIJ

même structure

5. Quelles sont les modalités et les dispositifs d'accueil des enfants en situation de handicap ?

Continuité éducative

1. Ces activités sont-elles en articulation avec les orientations de l'Education nationale (articulation avec les projets d'écoles, d'établissements...) : (précisez les partenariats et les modalités) :

- la Commune accorde une importance particulière sur le plan du développement durable. L'objectif reste de continuer à sensibiliser les enfants dans leurs gestes quotidiens et par la mise en place d'activités (projet d'école).
- En matière de sport, travail commun avec l'école pour la mise en place de l'activité Basket (séances, paniers, ballons, etc)

2. Ces activités sont-elles articulées avec l'accompagnement éducatif sur les territoires QPV ?

/

3. Articulation entre les activités périscolaires et les activités extrascolaires (modalités, partenariats, conventionnement, charte de qualité...) :

Secteur enfance (2-11 ans) :

Les services Périscolaires et Extrascolaires sont encadrés par une équipe d'animation commune aux deux services et dans les mêmes locaux.

Secteur jeunesse (11-17 ans) :

/

4. Avez-vous élaboré un plan de formation pour les acteurs éducatifs du territoire ?

/